

Les assurances santé secouées par la crise sanitaire

Article Le Figaro *Economie* du 20 mai 2020

Par Danièle Guinot

Les institutions de prévoyance, spécialisées dans les contrats collectifs devraient être les plus pénalisées.

ASSURANCE Le ciel est menaçant pour les assureurs actifs dans la prévoyance et la santé collective. La crise sanitaire et ses conséquences économiques risquent fort de fragiliser certains secteurs.

De fait, depuis mars, les arrêts de travail ont explosé et dans la santé, les remboursements de frais d'hospitalisation ont fortement augmenté. Certes, pendant le confinement, les Français sont peu allés chez le médecin et ont renoncé aux soins dentaires, auditifs, et n'ont pas changé de lunettes. Ce qui est synonyme d'économie importante pour les assureurs. Mais, cette situation est certainement ponctuelle et les particuliers devraient recommencer à se faire soigner.

L'avenir des assureurs santé et prévoyance reste fortement corrélé à l'évolution de la pandémie et à la conjoncture économique. Une hausse importante du chômage aura de nombreuses conséquences sur leurs comptes. Les salariés conservent généralement leurs droits à la mutuelle, sans payer de cotisations, pendant une année suivant leur licenciement. S'ajoute un autre effet, plus durable et plus lourd : une envolée des licenciements se traduirait par une diminution du nombre d'assurés dans les entreprises. « *Cela pourrait fragiliser certains acteurs*, explique Jean-David Michel, directeur général adjoint de Pro BTP. *Mais tous les secteurs d'activité ne seront pas impactés de la même façon. Dans le BTP, l'activité est en train de reprendre.* » Ce qui n'est pas le cas dans la restauration ou le tourisme, par exemple.

20 % d'impayés

« Le report de trois mois de paiement d'une partie des cotisations d'assurance accepté pendant le confinement risque de donner lieu à une hausse importante des impayés. » ajoute Mathieu Sébastien, associé au cabinet Oliver Wyman. Le secteur redoute que 20 % de ces cotisations restent impayées, les entreprises en grande difficulté ne pouvant pas faire face aux échéances une fois le report écoulé. Un manque à gagner important sur le marché de l'assurance santé et prévoyance collective qui représentait un peu plus de 30 milliards d'euros de cotisations en 2018.

« Tous ces éléments négatifs auront un impact sur le secteur de l'assurance santé et prévoyance, mais il est encore trop tôt pour en connaître l'ampleur » souligne Mathieu Sébastien. De plus, tous les acteurs évoluant sur ce marché extrêmement concurrentiel ne devraient pas être touchés de la même façon. « Les institutions de prévoyance, dont l'activité est essentiellement positionnée sur les contrats collectifs d'entreprise, seront plus impactées par la crise que les mutuelles santé davantage focalisées sur les assurances individuelles », explique Marc-Philippe Juilliard, analyste senior chez S&P Global Ratings. Les assureurs privés traditionnels, dont les activités sont diversifiées, devraient également mieux résister.

« Plusieurs institutions de prévoyance sont dans le rouge depuis trois ans, explique Cyrille Chartier-Kastler, fondateur de Facts & Figures. La crise va aggraver la situation de certaines d'entre elles, dont les fonds propres et les ratios de solvabilité sont limités. Il faut donc s'attendre à une poursuite de la consolidation dans ce secteur. » L'une des dernières en date a vu le rapprochement, en 2019, entre Malakoff et Humanis.